

SESSION 2017

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE DEUXIEME GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C

(adjoints administratifs principaux de deuxième classe)

Épreuve n°1 : épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Durée : 1h 30

Coefficient : 3

Matériel autorisé :

L'utilisation d'ouvrage de référence ou de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

ATTENTION : Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) modèle EN mise(s) à votre disposition. **Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la copie ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.**

Territoires et ruralité : quels enjeux?

Source : <http://agriculture.gouv.fr>

« Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es » ... qui pourrait se risquer à une telle affirmation ? En quelques années, l'opposition ville / campagne a perdu de sa pertinence tant les modes de vie ont changé. Si Paris et les grandes métropoles régionales restent des pôles économiques majeurs, l'exode rural s'est inversé. Un mouvement démographique qui s'accompagne de nombreux autres bouleversements. Le TGV vient de fêter ses 30 ans, Internet renouvelle les loisirs et l'organisation du quotidien. Les nouvelles technologies modifient les pratiques professionnelles. Le développement des énergies renouvelables crée des opportunités économiques. Dans de nombreux secteurs, des activités et des formes d'emplois différentes se mettent en place. Une nouvelle carte de France se dessine. L'enjeu est majeur pour les territoires ruraux et leurs habitants.

Vivre à la campagne ? Depuis une quinzaine d'année, c'est une évidence pour de nombreux ménages qui y voient de nombreux avantages : plus d'espace, plus de temps, moins de stress, des logements plus accessibles, une vie quotidienne plus facile, une vie sociale plus immédiate qu'en ville, etc.

Dans l'imaginaire collectif, il n'est plus ringard d'habiter à la campagne. Depuis 1990, les campagnes françaises gagnent des habitants, dans presque toutes les régions. Une mutation démographique qui met fin à plus d'un siècle d'exode rural. Les néo-ruraux sont, le plus souvent, des familles avec enfants ou des retraités actifs.

Pour autant, ce dynamisme ne bénéficie pas de la même manière à tous les territoires. Le littoral fait partie des territoires les plus convoités. Les grandes métropoles régionales drainent une population importante dans les départements ruraux voisins. De nombreuses communes auparavant "rurales" sont désormais dans l'aire urbaine.

Le phénomène de périurbanisation ne se limite pas aux plus grandes villes de l'Hexagone. Et par ailleurs, une région très rurale comme le Limousin a su enrayer un déclin de population pourtant très marqué en menant notamment de nombreuses actions pour favoriser l'arrivée et l'installation de nouveaux ruraux.

La campagne française est loin d'être homogène. La DATAR* a dressé un tableau qui distingue "trois France rurales". Les territoires à dominante résidentielle en périphérie des villes, les campagnes à dominante agricole et enfin les espaces multifonctionnels, avec des ressources patrimoniales importantes et attractives. Onze millions de français vivent aujourd'hui à la campagne dont près de la moitié en zones isolées.

*DATAR : délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

Questions :

1. Résumez le texte en plus ou moins 50 mots. (3 points)
2. Qu'est-ce que l'exode rural ? (3 points)
3. Ce phénomène est-il toujours d'actualité et pourquoi ? (3 points)
4. À partir du texte, identifiez les différents types de campagnes françaises? (3 points)
5. D'après le texte, définissez le mot «métropole». (3 points)
6. À partir du texte et selon vous, quels sont les effets pour les territoires ruraux de ce mouvement démographique ? (3 points)
7. Que signifie l'acronyme «TGV»? (2 points)